

# Le bulletin des APP ateliers de pédagogie personnalisée

Réseau de formation ouverte tout au long de la vie - [www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr)

Hors-série - juillet 2005

ALGORA, mission nationale d'appui et de liaison des Ateliers de Pédagogie Personnalisée

## LES CHIFFRES-CLES

- ◆ 201 000 personnes formées au sein des APP.
- ◆ 871 lieux APP (+ 19 par rapport à 2003) ouverts sur l'ensemble du territoire (467 APP, 375 antennes territoriales, 29 antennes en milieu pénitentiaire).
- ◆ 12 841 000 heures de formation réalisées.

## Un APP "moyen"

- ◆ a formé 430 personnes.
- ◆ a dispensé 27 500 heures de formation dans l'année.

La durée moyenne de formation par personne est de 76 heures.

L'"apprenant type" est une femme âgée de plus de 26 ans et d'un niveau inférieur au bac.

► 3 à 6 mois après leur sortie, 31% des personnes ayant bénéficié d'une prestation APP, ne sont plus demandeurs d'emploi

- ◆ 15% sont entrés en formation.
- ◆ 13,5% ont accédé à un emploi.
- ◆ Les autres ont gardé leur statut précédent.

## DES FAITS :

Les APP ont :

- ✓ délivré 20 000 CNI (certificat de navigation sur internet),
- ✓ formé 2 400 détenus et réalisé pour eux 126 000 h. de formation,
- ✓ accompagné 229 ADS (adjoint de sécurité de la Police nationale), réalisé pour eux 21 500 h. de formation,
- ✓ réalisé un accompagnement méthodologique pour 3 000 inscrits au CNED.

## UN RESEAU COMPOSE DE :

- ✓ plus de 3 000 professionnels,
- ✓ 19 animations régionales et de l'animation nationale.

## Portrait des APP en 2004

### Editorial

**201 000 !** Pour la première fois le nombre total de personnes formées au sein des 467 APP en activité en 2004, a franchi le seuil, symbolique certes, des 200 000 apprenants. Ce chiffre illustre le fait que les APP répondent aux demandes d'un nombre sans cesse croissant de personnes, même si leur activité se déploie dans un système de contraintes, financières entre autre, qui ne leur permet pas de répondre à tous les besoins (1).

L'analyse des données statistiques 2004 confirme les tendances constatées depuis plusieurs années : présence majoritaire des femmes, des publics de plus de 26 ans d'un niveau inférieur ou égal au niveau V, des demandeurs d'emploi. La diminution du nombre de demandeurs d'emploi entre l'entrée à l'APP et le suivi à 3/6 mois après la sortie, est également une de ces constantes. Toutefois, des évolutions semblent se confirmer : la diminution de la durée de la formation par personne, la part croissante prise par les conseils régionaux dans le financement des APP, et enfin, la place significative donnée aux apprentissages technologiques de base (essentiellement l'initiation informatique et internet). Ce regard global ne doit pas masquer les différences et les spécificités propres à chaque région et à chaque site. Cette capacité pour les APP à adapter leur réponse au contexte local est d'ailleurs une de leurs spécificités.

La dynamique initiée par la DGEFP, au travers du programme de travail APP 2003-2004, a conduit à la publication du nouveau cahier des charges national (2), suivie de la journée nationale des APP. Elle a rassemblé, le 20 janvier 2005, à Saint-Denis, près de 600 personnes. Dans les mois à venir, devrait être lancée la "démarche qualité APP". Pilotée par la DGEFP, cette démarche nationale, dont les outils seront construits en référence au nouveau cahier des charges, a pour but de confirmer le label accordé à chaque APP. Les DRTEFP auront à assurer sa mise en oeuvre au niveau de chaque région. Avant fin 2007, tous les APP devraient bénéficier de la procédure de confirmation de label.

Ces derniers mois, parmi d'autres activités, les initiatives visant à positionner les APP dans le nouveau contexte législatif de la formation professionnelle (DIF, "décentralisation", plan de cohésion sociale,...) ont été nombreuses au sein du réseau. Il s'agit de permettre à une démarche pédagogique, ayant prouvé son efficacité depuis de nombreuses années, mise en oeuvre par des professionnels expérimentés et qualifiés, de faire connaître son savoir faire et de contribuer à la réussite des politiques définies par chacun des acteurs, pour un meilleur accès à la formation et à l'emploi des publics concernés.

Michel Tétart,

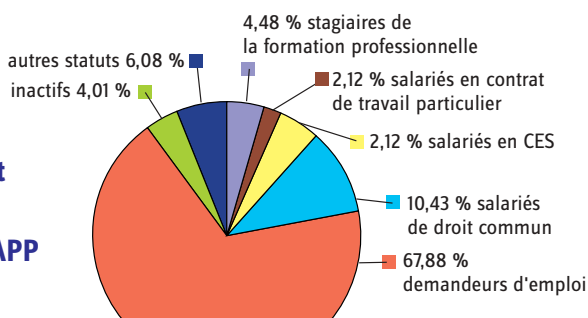
Algora, Responsable de l'animation nationale APP.

(1) A titre indicatif, en 2000, les APP accueillaient 163 000 personnes et la durée des formations, par personne, était de 91 heures.

(2) Circulaire DGEFP n° 2004 030 du 30 novembre 2004.

# Portrait des APP en 2004 : quelques chiffres

## Situation de toutes les personnes au moment de leur entrée à l'APP



	16-25 ans	26 et +	Total
Stagiaires de la formation professionnelle	5346	2234	7580
Salariés - contrat de travail particulier	1698	1884	3582
Salariés - CES	1485	6986	8471
Salariés de droit commun	2563	15061	17624
Demandeurs d'emploi	27906	86850	114756
Inactifs	2114	4657	6771
Autres statuts	3947	6324	10271

**169 000 nouvelles personnes sont entrées dans les APP en 2004**

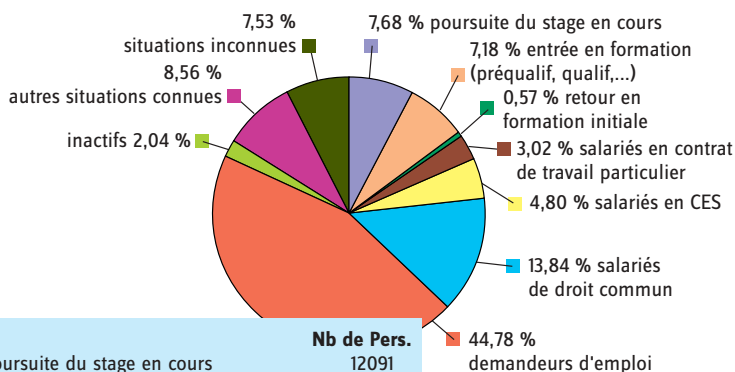
### LEURS PRINCIPALES CARACTERISTIQUES :

- ▶ 74 % sont des femmes (identique à 2003).
- ▶ 73% ont plus de 26 ans.
- ▶ 62% ont un niveau inférieur ou égal au niveau V (- 1% par rapport à 2003), dont 12% de niveau VI (identique à 2003).
- ▶ 68% sont demandeurs d'emploi (identique à 2003).
- ▶ 12% sont salariés d'entreprises (hors CES).

### LEURS OBJECTIFS :

- ▶ 44% souhaitent accéder directement à un emploi (- 1%).
- ▶ 22% veulent entrer en formation (+ 2 %).
- ▶ 10 % cherchent à bénéficier d'un changement d'emploi ou d'une promotion.

## Situation des personnes au moment de leur sortie



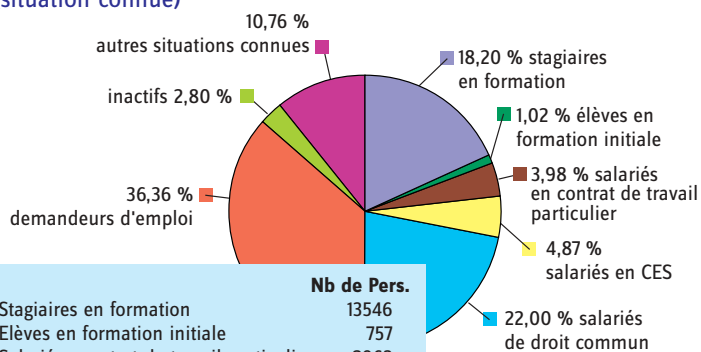
	Nb de Pers.
Poursuite du stage en cours	12091
Entrée en formation (préqualif, qualif,...)	11310
Retour en formation initiale	897
Salariés - contrats de travail particulier	4763
Salariés - CES	7553
Salariés de droit commun	21799
Demandeurs d'emploi	70503
Inactifs	3211
Autres situations connues	13472
Situations inconnues	11857

**161 000 personnes ont achevé leur formation en APP en 2004**

### LEURS SITUATIONS, 3 à 6 MOIS APRES LA SORTIE EN 2004.

- ▶ 15% sont entrés en formation (identique à 2003).
- ▶ 13,5% ont accédé à un emploi (+1%).
- ▶ 36,5% sont toujours demandeurs d'emploi (identique à 2003).
- ▶ Les autres ont gardé leur statut initial (salariés, stagiaires de la formation professionnelle,...).
- ▶ Les résultats aux concours et examens sont connus pour plus de 16 000 personnes. Les taux de réussite sont de 68% pour les examens de l'enseignement général et professionnel (+2% par rapport à 2003), de 31% pour les concours de la fonction publique (- 10% par rapport à 2003 !).

## Situation des personnes 3 à 6 mois après leur sortie (situation connue)



	Nb de Pers.
Stagiaires en formation	13546
Elèves en formation initiale	757
Salariés - contrat de travail particulier	2963
Salariés en CES	3625
Salariés de droit commun	16369
Demandeurs d'emploi	27058
Inactifs	2085
Autres situations connues	8006

**L'ensemble des APP ont réalisé, en 2004, 12 841 000 heures de formation**

### REPARTITION DES HEURES REALISEES EN 2004 PAR FINANCEUR :

- ▶ 44% des heures ont été financées par le FFPS, FSE inclus (+ 2,5% par rapport à 2003),
- ▶ 26% par les conseils régionaux avec des disparités importantes en fonction des régions.
- ▶ 6,5% par les entreprises et les OPCA (identique à 2003).
- ▶ 9% par d'autres financements Etat (CES, SIFE,...) (- 2%).
- ▶ 2% par des individuels payants.
- ▶ 12,5% par d'autres financements (CNED, ANPE, collectivités territoriales) (-1,5%).

### Des caractéristiques constitutives d'identités régionales diversifiées

Les données statistiques, saisies au mois le mois par chaque APP, sont agrégées aux niveaux régional et national. L'analyse qui suit, faite à partir des données régionales disponibles et des moyennes nationales constatées, permet de pointer, en partie, certaines caractéristiques propres à chaque région. Chacun des acteurs concernés, en région, peut pousser plus loin cette première approche car il dispose des éléments de contexte spécifiques à chaque situation régionale.

▣ **Les trois régions les plus importantes en nombre d'apprenants** sont l'Ile-de-France avec 18 500 personnes accueillies au sein des APP en 2004 ; la région Rhône-Alpes avec 16 000 personnes ; la région Nord-Pas-de-Calais avec 11 500 personnes. Pour le nombre d'heures financées, les APP d'Ile-de-France en réalisent 1 800 000, ceux du Nord-Pas-de-Calais 1 085 000 et ceux de Rhône-Alpes 1 043 000. En durée moyenne par personne cela donne 97 h. en Ile-de-France, 94 h. en Nord-Pas-de-Calais et 65 h. en Rhône-Alpes.

▣ **Concernant l'orientation vers les APP**, le rôle de l'ANPE est important dans certains DOM (71% à la Réunion, 58% en Guadeloupe) et 42% en Champagne-Ardenne mais relativement faible dans d'autres régions (autour de 20% en Midi-Pyrénées et Basse-Normandie, 15% en Picardie).

▣ **Concernant les niveaux de formation**, 70 % des publics ont un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V en Alsace, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, alors que leur nombre n'est que de 50 % en Auvergne et de 45,5 % en Bretagne.

▣ **Le nombre de demandeurs d'emploi**, présents dans les APP, est plus élevé que la moyenne nationale en région Nord-Pas-de-Calais (plus de 80%), en Guadeloupe (90%), à la Réunion (92%) et à Mayotte (82%) et moins élevé en

Auvergne (50,5%), Limousin (52,5%) et Corse (47%). Dans ces trois dernières régions le nombre de salariés est plus élevé que la moyenne nationale (près de 26% en Auvergne, 16,5% en Limousin, 14,5 % pour la Corse).

▣ **Parmi les objectifs prioritaires des personnes présentes au sein des APP**, la recherche d'emploi est l'objectif premier de 59 % des apprenants en Picardie comme en Poitou-Charentes, 54% en région Centre mais de seulement 31% des personnes en Bourgogne ; par contre, dans cette dernière région, elles sont plus de 21% à vouloir accéder à une formation, tout comme en Bretagne, en Haute-Normandie (32,65%) et encore plus en Guyane où le chiffre atteint 53% des apprenants.

▣ **Les heures réalisées en autoformation** représentent près de 68% du total des heures en Franche-Comté, 53,5% en Corse, 30% en Limousin, région dans laquelle le travail en atelier thématique représente 38% des heures. Les heures consacrées au positionnement représentent 11% du total en Nord-Pas-de-Calais contre 5% en Bretagne.

▣ **Différences encore au niveau du poids respectif des domaines**. Ainsi en Auvergne, la répartition s'établit à 19% des heures en français, 15% en mathématiques et 50% en apprentissage technologique de base ; en PACA, respectivement 28% pour le français,

17% pour les mathématiques et 23% pour les apprentissages technologiques ; en Limousin, le français est à 37%, les apprentissages technologiques à 15% à peine.

▣ **Les formations dont la durée est inférieure ou égale à 50 h.** sont dominantes en régions Pays de la Loire (68% du total des heures), Champagne-Ardenne (56,5%), alors qu'en Corse on constate un certain équilibre (26% inférieur ou égal à 50 h ; 26% entre 50 et 100 h. ; 38% entre 101 et 200 h.).

▣ **Concernant le rythme moyen de présence hebdomadaire**. A Mayotte, près de 63% des apprenants sont présents de 15 à 21 h. à l'APP par semaine, alors qu'en Languedoc-Roussillon comme en Aquitaine, 70% des personnes ne viennent à l'APP que 9 h. maximum par semaine, ce chiffre va jusqu'à 90% en Limousin.

▣ **Dernier point** : la baisse du nombre de demandeurs d'emploi constatée, 3 à 6 mois après la sortie, se situe dans une fourchette de 30 à 40% dans la quasi totalité des régions. Il semble que ce soit une constante, quel que soit le nombre de demandeurs d'emploi au départ. L'accès à la formation (+16% en Aquitaine, + 20% en Haute-Normandie) ou à l'emploi sont les évolutions les plus notables (+ 14% en Lorraine, + 12% en PACA) de la situation des apprenants.

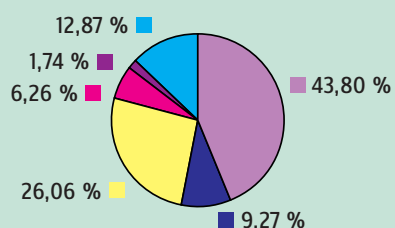
### Des APP tous pareils, tous différents

Le nouveau cahier des charges national des APP fixe la règle commune à tous les APP. Parmi les sept fondamentaux identifiés dans ce document figure l'ancrage territorial. Cet ancrage explique, en partie, les différences existant entre chaque APP. Parmi celles-ci, le volume de l'activité annuelle en nombre de personnes et en nombre d'heures réalisées est une des plus importantes. Si le cahier des charges ne fixe pas de limite supérieure, il est toutefois légitime de s'interroger sur la configuration d'un APP qui approche les 1000 apprenants et frisent les 150 000 heures : a-t-il des antennes, combien, certaines ne pourraient-elles pas devenir APP ? Par contre le nouveau cahier des charges pose clairement la

question des seuils minimums, fixés à 190 stagiaires et 150 000 heures de formation par an. Minimum nécessaire pour pouvoir disposer d'une équipe permanente et faire fonctionner un projet APP. En 2004 près d'une centaine d'APP sont en dessous de ces seuils, pas seulement en milieu rural. En effet, certains APP "ruraux" accueillent plus de 500 apprenants alors que certains "urbains" plafonnent à 150. Aujourd'hui posée, cette question des seuils devrait se résoudre progressivement par le développement de certains APP, leur regroupement ou leur transformation en antenne. Objectif : maintenir l'activité de tous les sites en donnant à chacun les moyens de son fonctionnement.

## Bilan APP 2004 : situation par région

### Référence moyenne nationale



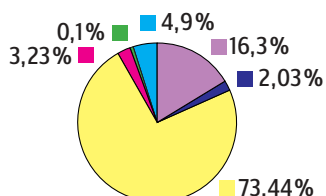
12 841 804 heures      467 APP

### Répartition des heures financées par région et par financeur

Les "camemberts" présentés ici permettent de visualiser, par région, les heures financées, par financeur. Ils illustrent des situations régionales très diversifiées, en particulier entre la part prise par l'Etat, celle du Conseil régional ou celle des entreprises. Les montants financiers et les modalités de versements varient en fonction du "commanditaire" et de la région. L'Etat procède à l'attribution d'une subvention sur le FFPPS, confortée, pour

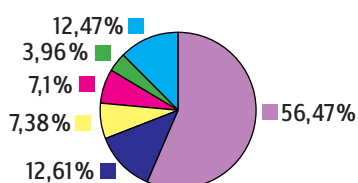
certains publics, par du FSE. Les conseils régionaux procèdent soit par subvention, soit en recourant à la procédure des marchés publics. L'aide accordée aux APP par certaines collectivités locales, pour aider au développement de l'APP n'apparaît pas ici. La moyenne nationale permet de situer chaque région en rapport à cette référence. Elle facilite l'analyse sans que les écarts constatés n'aient de signification dans l'absolu. Dans chaque cas l'analyse doit être faite principalement en fonction du contexte local et régional.

#### Alsace



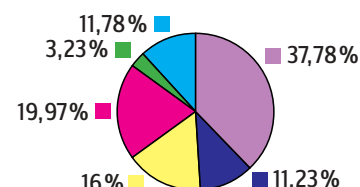
310 948 heures      8 APP

#### Aquitaine



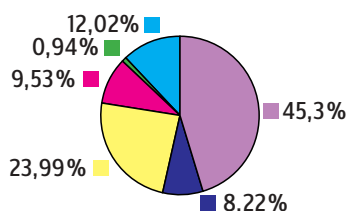
749 783 heures      38 APP

#### Auvergne



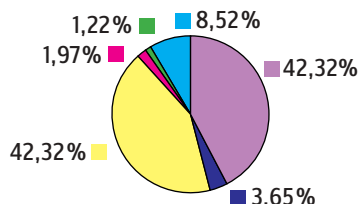
439 464 heures      18 APP

#### Basse-Normandie



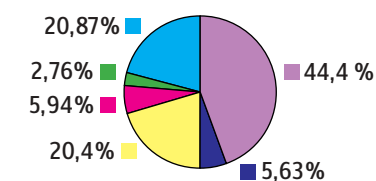
363 736 heures      12 APP

#### Bourgogne



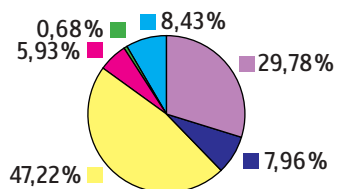
383 570 heures      14 APP

#### Bretagne



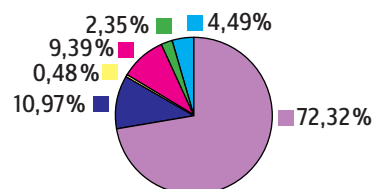
351 273 heures      16 APP

#### Centre



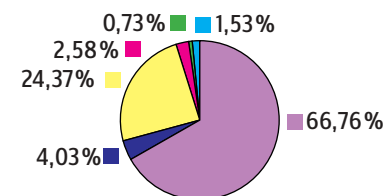
530 727 heures      14 APP

#### Champagne-Ardenne



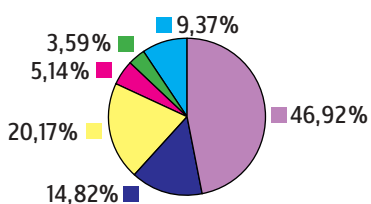
179 309 heures      12 APP

#### Corse



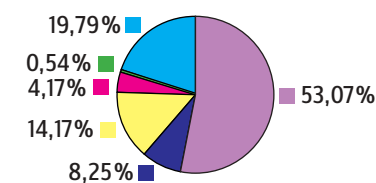
98 363 heures      5 APP

#### Franche-Comté



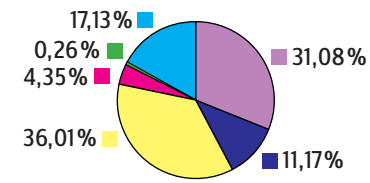
112 620 heures      13 APP

#### Haute-Normandie



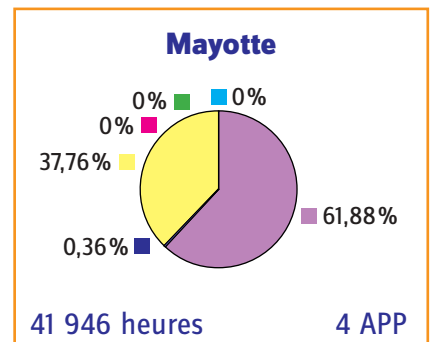
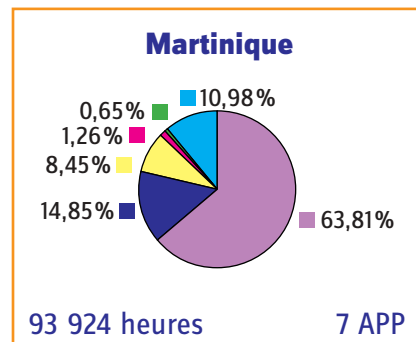
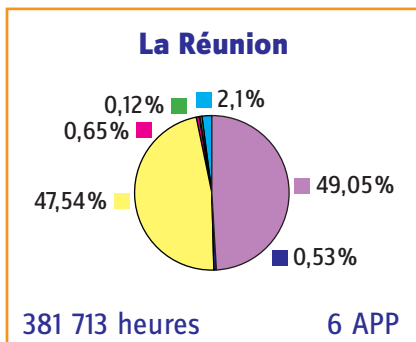
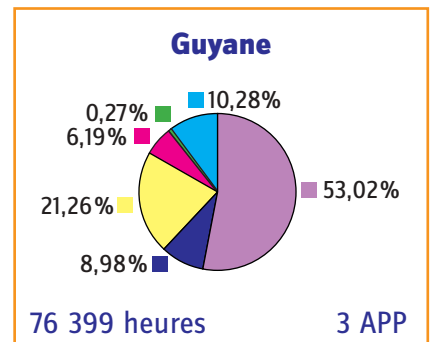
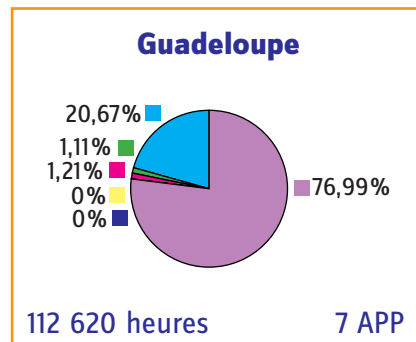
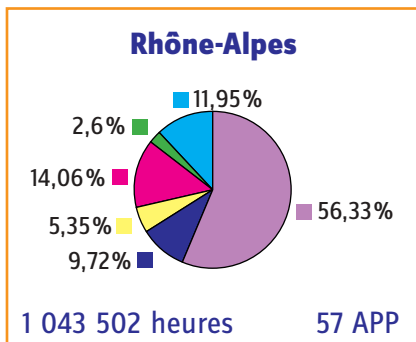
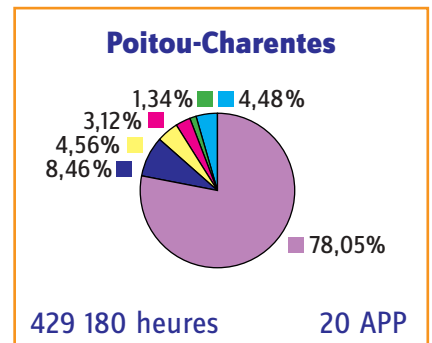
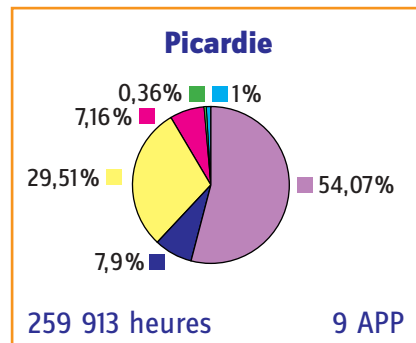
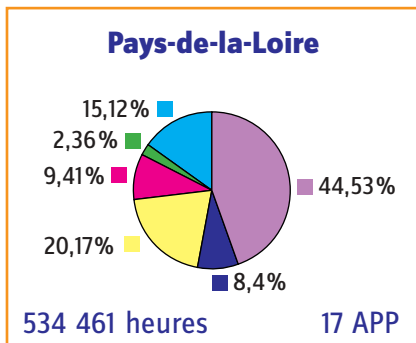
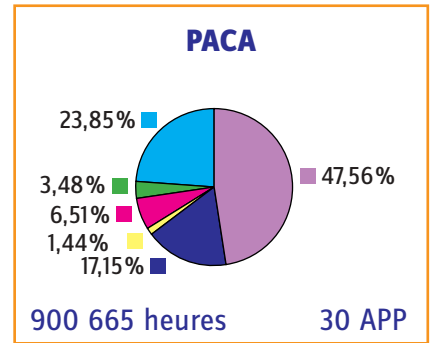
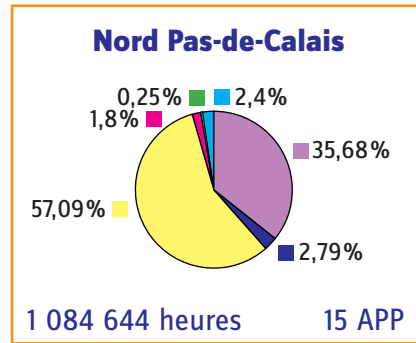
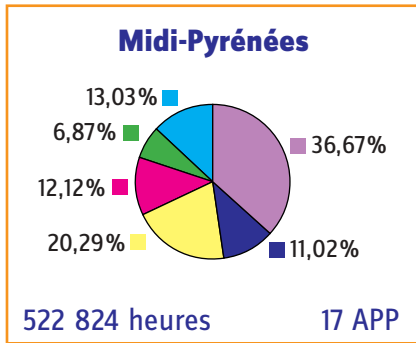
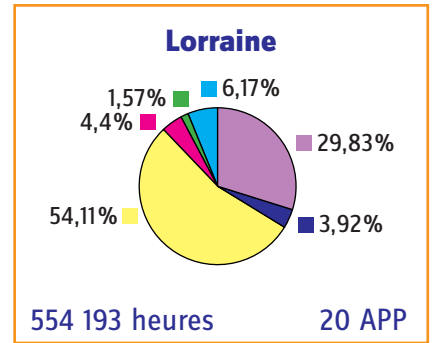
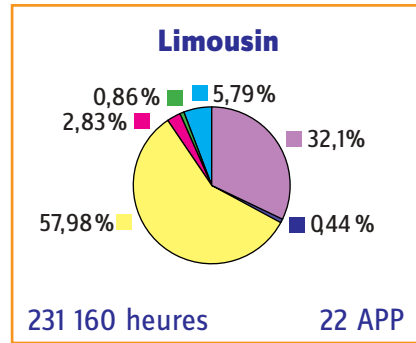
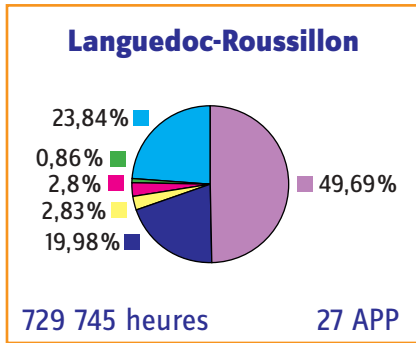
337 737 heures      11 APP

#### Ile-de-France



1 797 358 heures      45 APP

# Bilan APP 2004 : situation par région



## Les principales caractéristiques des APP en 2004

### ► A l'entrée à l'APP

➡ La répartition entre les structures qui orientent les personnes vers les APP est stabilisée depuis plusieurs années maintenant. L'ANPE avec 34 % des publics orientés vers l'APP reste la structure la plus importante. Les candidatures spontanées représentent 1/4 du total : notoriété des APP, effet du bouche à oreille en sont probablement les principales raisons. Le différentiel entre le nombre de personnes accueillies et celles qui s'engagent effectivement en signant un PIF (protocole individuel de formation) est d'environ 23 000 personnes. Cette situation est tout à fait normale dans le contexte de l'APP où l'engagement volontaire de la personne est au centre du processus pédagogique.

➡ Autre principe : l'accueil des publics en flux. Chaque APP commence un nouvel exercice avec un "stock" de personnes. Il s'agit des personnes ayant signé un PIF l'année précédente et qui vont le terminer durant l'année en cours. En 2004, ce "stock" était constitué de 31 600 personnes. Les apprenants peuvent entrer et sortir de l'APP à tout moment de l'année. En 2004, 163 000 personnes sont entrées à l'APP et 161 000 l'ont quitté.

### Caractéristiques des publics entrés en APP en 2004

#### ► Sexe, âge et financement

➡ Les publics femmes et les publics adultes de plus de 26 ans restent très majoritaires. Toutefois la proportion d'hommes est plus importante chez les jeunes de moins de 26 ans (1 apprenant sur 2). La part des publics pris en charge par l'Etat ou la région en fonction de l'âge est pratiquement identique.

#### ► Niveaux, statuts et objectifs

➡ Les publics de niveaux VI et V représentent 63% du total des publics présents au sein des APP en 2004. 11,5% sont proches de l'illettrisme. A noter une légère augmentation des publics de niveau IV (près de 1%) par rapport à 2003. Les différences peuvent être importantes d'une région à l'autre en fonction du niveau scolaire général de la population ou de l'existence, ou non, sur le territoire de l'APP, de dispositifs de lutte contre l'illettrisme.

Les demandeurs d'emploi restent majoritaires, ils représentent près de 68% du total. La part des

### STRUCTURE D'ACCUEIL

	Personnes	%
Missions locales PAIO	20 458	10,63
Agences locales ANPE	65 555	34,05
CIO	1 351	0,70
Entreprises - OPCA - FAF	12 477	6,48
Organismes de formation	21 682	11,26
Travailleurs sociaux	7 628	3,96
Autres structures	18 733	9,73
Candidatures spontanées	44 619	23,18

### EFFECTIFS

	Personnes
Personnes en formation au 1er janvier 2003	31 618
Personnes ayant débuté leur formation en 2003	169 340

## Caractéristiques des publics entrés en 2004

### PUBLIC ET FINANCEUR

	Hommes		Femmes		Total
	16-25 ans	26 et +	16-25 ans	26 et +	
DRTEFP convention APP	6 228	9 910	14 144	39 121	69 403
Conseil Rég. spécifique APP	3 863	7 450	7 555	21 511	40 379
Salariés d'entreprises	1 093	2 804	1 377	7 157	12 431
Autres financements	3 836	8 552	7 098	27 497	46 983

### RÉPARTITION PAR SEXE

	Personnes	%
Hommes	43 736	25,85
Femmes	125 460	74,15

### RÉPARTITION PAR ÂGE

	Personnes	%
16-25 ans	45 194	26,71
26 ans et +	124 002	73,29

### TRANCHE D'ÂGE EN FONCTION DU SEXE

	Hommes	Femmes	Total
16-25 ans	15 020	30 174	45 194
26 ans et +	28 716	95 286	124 002

### NIVEAU DE FORMATION

	16-25 ans	26 et +	Total	%
Niveau VI	5 550	14 137	19 687	11,67
Niveau V bis	9 773	19 776	29 549	17,50
Niveau V	14 021	41 933	55 954	33,15
Niveau IV et plus	15 628	47 955	63 583	37,68

# Bilan APP 2004 : tableaux des données

## PROJETS DES PERSONNES

Etape suivante prévue après l'APP	Personnes	%
Poursuite du stage en cours (sous-traitant)	5 850	3,48
Entrée en formation (préqualif., qualif...)	36 702	21,81
Retour en formation initiale	3 077	1,83
Recherche d'emploi - Accès à un emploi par concours	73 367	43,61
Changement de secteur professionnel - Promotion dans l'emploi	15 613	9,28
Autres	33 634	19,99

## ZOOM : OBJECTIFS PRÉCIS DE CERTAINS STAGIAIRES

Préparation à	Personnes	%
Une entrée en formation : examen, concours, tests	45 757	64,76
Un examen professionnel	8 180	11,58
Un examen d'enseignement général	3 516	4,98
Un concours "administratif"	12 023	19,54

## Caractéristiques de l'activité des publics présents en 2004

### SITUATIONS PEDAGOGIQUES

	Heures	%
Positionnement début	604 271	4,78
Autoformation accompagnée	7 757 613	61,39
Travail en petits groupes	2 109 070	16,69
Ateliers thématiques permanents transversaux	1 869 007	14,79
Positionnement fin de contrat	296 447	2,35

### DOMAINES

	Heures	%
Accompagnement méthodologique	508 667	4,22
Français	3 089 660	25,65
Mathématiques	1 967 738	16,33
Raisonnement logique	218 434	1,81
Monde actuel-histoire-géographie	263 121	2,18
Expression-communication	389 061	3,23
Langues	656 970	5,45
Culture technologique de base	3 717 099	30,85
Dont informatique	2 684 628	
Dont Internet	332 862	
Autres	1 236 290	10,26

### DUREE TOTALE DE LA FORMATION

	Formation achevée	Formation interrompue	Total	%
Inférieure ou égale à 50 heures	63 716	14 721	78 437	47,88
51 à 100 heures	36 417	6 176	42 593	26,00
101 à 200 heures	28 594	3 521	32 115	19,60
201 à 300 heures	9 759	909	10668	6,51

### RYTHME HEBDOMADAIRE MOYEN

	Personnes	%
Inférieur ou égal à 9 heures	97 401	60,44
de 10 à 14 heures	37 231	23,10
de 15 heures à 20 heures	26 531	16,46

salariés tend à augmenter légèrement à 10,5% (+1% par rapport à 2003). Le nombre de CES a continué à diminuer et ne représente plus que 5% du total.

➡ Si la recherche d'emploi reste l'objectif numéro 1 de la majorité des publics (44,5%), l'entrée en formation est visée par près de 22% des apprenants. Par rapport à 2003, le nombre de personnes souhaitant passer un concours ou un examen s'accroît de plus de 9 000 (70 651 apprenants concernés en 2004)

### Caractéristiques de l'activité des APP

➡ L'accroissement de 140 000 du nombre d'heures réalisées (voir moyenne nationale p. 4) est à rapprocher de l'augmentation du nombre de personnes, plus de 5 000. L'effet immédiat est une diminution de la durée de la prestation APP par personne. Globalement, la part des conseils régionaux continue de s'accroître avec des disparités importantes en fonction des régions. Le pourcentage des heures financées par les entreprises est de 6,5%, à mettre en regard des 10,5% des personnes déclarant être salariées et des 7,5% effectivement prises en charge. Les différences constatées sont dues au fait qu'une partie des salariés viennent en APP comme "individuel payant".

➡ Les situations pédagogiques sont diversifiées au sein de chaque APP. La part de l'autoformation accompagnée continue à croître en 2004 (près de 1%). Les activités de positionnement représentent 7% du total des heures. La compétence des APP à positionner chaque personne est au cœur de la pédagogie personnalisée mise en œuvre.

➡ Les domaines des apprentissages technologiques de base sont devenus, depuis quatre ans, l'activité principale des APP. Il s'agit essentiellement des activités d'initiation internet et informatique (près de 31% du total des heures). La mise en œuvre du CNI a accéléré le mouvement. Toutefois les domaines de la culture générale restent très majoritaires dans la plupart des APP.

➡ En termes de durée et de rythme, le nombre de contrats "courts", ayant une durée totale égale ou inférieure à 50 h. augmentent : 78 437 en 2004 (48% du total) contre 76 648 en 2003 (46,5% du total). Le nombre de contrats proposant un rythme hebdomadaire inférieur ou égal à 9 h. augmente : 97 400 en 2004, soit 60% du total contre 57,5% en 2003.

# Bilan APP 2004 : tableaux des données

⇒ Quelles sont les raisons de cette diminution? Les "commandes" de prestations de courte durée faites aux APP par l'ANPE (CNI), le CNED (accompagnement vert), l'articulation avec les P@T (Point d'Accès à la Téléformation). Une meilleure "productivité" de l'APP qui voit les compétences des équipes s'accroître, les centres de ressources mieux structurés et organisés? Les insuffisances de financements qui ne permettent pas de répondre à toutes les demandes peuvent pousser les APP à réduire les durées pour accueillir plus de monde? Ces trois raisons expliquent pour l'essentiel cette diminution.

## Remerciements.

*Année après année la fiabilité du système de remontées statistiques s'accroît. Près de 99% des APP font une saisie régulière au mois le mois. Ce résultat est rendu possible grâce à l'investissement de chaque équipe, en particulier des secrétaires. La procédure de correction, en cours d'exercice est régulièrement utilisée (près de 400 demandes cette année) pour ajuster des données ou effectuer une saisie en retard. Merci à celles et ceux qui contribuent à la réussite du suivi statistique des APP.*

## PERSONNES AYANT BENEFICIE DE FORMATION A DISTANCE

	Personnes
Conventions CNED	2 988
Conventions AFPA (CNEFAD)	577
Conventions autres prestataires	256
Dispositifs de FOAD	4 599

## A la sortie de l'APP

*Illustrations et commentaires en page 2*

## ESTIMATIONS DES STAGIAIRES SUR L'ATTEINTE DE LEURS OBJECTIFS

Objectifs	Personnes	%
Pas atteints	15 072	10,89
Partiellement atteints	35 938	25,96
Entièrement atteints	87 422	63,15

## RESULTATS DES TESTS, EXAMENS, CONCOURS

(3 à 6 mois après la sortie)

S'est présenté à	A échoué	A réussi	Total
Une entrée en formation : examens, concours, tests	4 643	8 008	12 651
Un examen professionnel	589	1 225	1 814
Un examen d'enseignement général	208	428	636
Un concours "administratif"	7 365	10 570	17 935

## LES PRINCIPALES EVOLUTIONS

### PAR RAPPORT A 2003 :

- ◆ Accroissement du nombre d'apprenants : + 5 000 personnes.
- ◆ Ouverture de 19 lieux supplémentaires dont 9 APP.
- ◆ Augmentation du nombre d'heures réalisées : + 140 000 heures.
- ◆ Légère diminution du nombre d'heures réalisées par l'APP moyen : - 500 heures.
- ◆ Diminution de la durée de formation par personne : - 3 heures.

*Les bulletins "spécial statistiques APP" sont consultables, depuis l'année 2000, sur le site [www.app.tm.fr](http://www.app.tm.fr), rubrique "bulletin en ligne".*

LE BULLETIN DES APP - Algora : 18-26, rue Goubet - 75959 Paris cedex 19 - Tél. : 01 48 03 90 00 - Fax : 01 48 03 90 21 - e-mail : [christiane.oger@app.tm.fr](mailto:christiane.oger@app.tm.fr)

Directeur de la publication : Jacques Bahry - Rédacteur en chef : Michel Tétart - Secrétariat de rédaction : Christiane Oger

Comité de rédaction : C. Oger - M. Tétart - J. Vanderspelden - E. Goyard.

Impression : Epigraph. Tél. : 01 48 41 45 94 - ISSN : 0298 8 070

### Demande d'abonnement au bulletin APP (à n'utiliser que si vous n'êtes PAS un APP)

Organisme : \_\_\_\_\_

Mr, Mme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Prix : 32 euros - Chèque à établir à l'ordre de **ALGORA** à retourner à **ALGORA, 18 - 26, rue Goubet, 75959 PARIS cedex 19**